

Lausanne met la main sur l'animation socioculturelle

Vaud Contrainte de modifier ses statuts, l'animation des quartiers a passé un an à se redéfinir. Mais aucun accord n'a abouti.



La caravane des quartiers fait partie des mesures d'intégration en permettant aux associations de quartier d'organiser des rencontres et spectacles.

Image: DR

Dans son communiqué de ce vendredi, la Municipalité de Lausanne a annoncé qu'elle reprenait la mise en œuvre de l'animation socioculturelle dans les quartiers. Cette décision est tombée faute d'un accord avec la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise), qui s'occupe des animations de 17 lieux répartis dans les différents quartiers de la ville. Après un an de démarches internes à la FASL, qui devait se réorganiser, c'est un peu la douche froide. Mais chacun veut croire en l'avenir.

Les tensions existaient depuis des années et ont débouché sur l'établissement d'un rapport, en 2018, qui pointait des dysfonctionnements. La gouvernance de cette institution était devenue peu claire. Sur le fond, les choses le sont pourtant: Lausanne fournit le budget de 11 millions et les gens du terrain, animateurs et associations de quartier, mettent en place des projets créant des liens sociaux. Reste le tiraillement entre l'indépendance revendiquée par ces professionnels et leur dépendance envers les deniers publics.

Par Alain Détraz 29.11.2019

Articles en relation

L'animation des quartiers en chantier

Etude Deux évaluations ont analysé la politique d'animation socioculturelle de la Ville. Il y a beaucoup à faire. **Plus...**

ABO+ Par Cécile Collet 13.03.2018

Les élus se déchaînent sur l'animation des quartiers

Lausanne Le Conseil communal demande plus de lisibilité à David Payot sur sa politique des quartiers. **Plus...**

ABO+ Par Lise Bourgeois 19.09.2018

Le débat sur l'animation des quartiers semble s'apaiser

Lausanne Le Conseil communal demande une politique publique sur le secteur socioculturel. Le ton a changé par rapport à l'automne dernier. **Plus...**

Par Lise Bourgeois 25.06.2019

«Il y a un écart entre la gestion d'une politique publique et les valeurs fondamentales de l'animation socioculturelle, qui part de la base, qui s'imbibe du terrain»

La politique lausannoise des quartiers passe la rampe

Conseil communal Le Conseil communal a dit oui du bout des lèvres au préavis de David Payot sur la manière d'organiser le vivre-ensemble dans les quartiers. [Plus...](#)

Par Lise Bourgeois 20.11.2018

«Il y a un écart entre la gestion d'une politique publique et les valeurs fondamentales de l'animation socioculturelle, qui part de la base, qui s'imbibe du terrain», explique Philippe Lavanchy, qui a repris la présidence de la fondation l'an dernier. La refonte lancée à la FASL, en mode participatif, a ainsi fait des allers-retours entre les différentes parties avant de déboucher sur une refonte complète des statuts.

Cette proposition n'a pas trouvé grâce auprès de la Municipalité, qui a répondu par deux variantes, que le conseil de fondation de la FASL a fini par refuser, prenant acte de la volonté de l'Exécutif d'entamer «un processus de municipalisation» de l'animation socioculturelle. Un fait que ne conteste pas le municipal responsable, David Payot: «Oui, la Ville reprend la main, mais jusqu'à un certain point.»

Éviter les licenciements

Animateurs et employés de la FASL devraient ainsi intégrer les rangs des fonctionnaires de la Ville. «L'idée est bien d'effectuer un transfert des activités et du personnel de la FASL, afin d'éviter une série de licenciements suivis de réengagements», indique Philippe Lavanchy.

Reste à voir dans quelles conditions elles se mettront en place et comment l'animation socioculturelle trouvera sa place au sein de l'administration. «Si le travail des animateurs finit par se voir uniformisé, une tendance qui peut être naturelle dans une administration, il y aura un problème, prédit Philippe Lavanchy. L'animation socioculturelle, par sa nature un peu intuitive, est difficile à documenter, à faire entrer dans un cadre.» De son côté, David Payot s'engage «à maintenir les activités et à reprendre les engagements de la FASL, et à réfléchir avec les acteurs à une organisation qui permette la concertation».

Auteur d'un postulat au Conseil communal allant justement dans le sens d'une municipalisation de la FASL, le Parti libéral-radical s'est réjoui de la décision du jour.

Créé: 29.11.2019, 22h45

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non

